



DOSSIER D'INSCRIPTION

ACCUEIL PERISCOLAIRE
COMMUNES DE NEUFGRANGE-SILTZHEIM

Valable de septembre 2024 à août 2025

contrat D'inscription 2024/2025

Nom, Prénom de l'enfant :

Ecole fréquentée : Classe :

Formule annualisée : Tarification avantageuse et mensualisée. Engagement impératif avant le 30 septembre de l'année en cours. L'enfant est présent toute l'année sur les mêmes jours/semaine.

Formule régulière : Tarification à l'unité. Formule possible toute l'année sans engagement. L'enfant est présent toute l'année sur les mêmes jours/semaine.

Formule annualisée ou régulière : Cochez la case correspondante au(x) temps d'accueil choisi(s) :

| | Matin 4 jours | Midi | Soir | Matin + midi 4 jours | Midi + soir 4 jours | Journée complète 4 jours (matin + midi + soir) |
|----------|---------------|------|------|----------------------|---------------------|--|
| Lundi | | | | | | |
| Mardi | | | | | | |
| Jeudi | | | | | | |
| Vendredi | | | | | | |

Formule ponctuelle : Inscription par écrit ou via le Portail Famille auprès de la direction au minimum 48 heures ouvrées avant la date choisie.

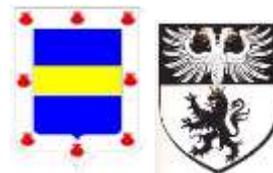
Remarques concernant la formule choisie :

.....
.....

Tout contrat signé lors de l'inscription engage les responsables légaux sur l'intégralité de l'année scolaire. En cas de modification ou d'annulation, se référer au règlement intérieur.

Date :

Signature :



DOSSIER D'INSCRIPTION

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE
COMMUNE DE NEUFGRANGE ET SILTZHEIM

Valable de septembre 2024 à août 2025

contrat D'inscription 2024/2025

Nom, Prénom de l'enfant :

Ecole fréquentée : Classe :

Cochez la case correspondante au(x) temps d'accueil choisi(s) :

| | Journée complète | Forfait 4 jours | Forfait 5 jours |
|----------|------------------|-----------------|-----------------|
| Lundi | | | |
| Mardi | | | |
| Mercredi | | | |
| Jeudi | | | |
| Vendredi | | | |

- Du 07 au 11 juillet 2025
- Du 15 au 18 juillet 2025 (fermé le 14 juillet)
- Du 25 au 29 août 2025

Remarques concernant le forfait choisi :

.....
.....

Tout contrat signé lors de l'inscription engage les responsables légaux sur l'intégralité de la période. En cas de modification ou d'annulation, se référer au règlement intérieur.

Date :

Signature :